

Communiqué

Pour diffusion immédiate

PÔLE QUÉBEC CHAUDIÈRE-APPALACHES NOMME UN DIRECTEUR INVESTISSEMENTS

Québec, le 27 juin 2005 – Le président-directeur général de PÔLE est heureux d'annoncer la nomination de monsieur Denis Gosselin en qualité de directeur responsable de l'investissement au secteur de la Promotion économique et de la Prospection des investissements.

Au cours des 15 dernières années, monsieur Gosselin s'est illustré en tant que responsable du développement des affaires internationales du Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ), où il avait le mandat d'identifier, de développer et de gérer des occasions d'affaires pour la commercialisation ou le transfert de produits, de services, de technologies et de propriétés intellectuelles développés par le CRIQ sur le marché international.

Tout au long de sa carrière, Denis Gosselin a également assumé diverses fonctions au sein d'organismes et d'associations nationales et internationales d'envergure tels le Comité consultatif canadien pour les questions relatives aux pays en développement, le Conseil canadien des normes, le Comité exécutif de la World Association of Industrial and Technological Research Organizations et l'European Association of Research and Technology Organizations.

- « Monsieur Gosselin offre une expérience considérable de l'international, et il possède une connaissance approfondie des associations et des filières technologiques d'ici et d'ailleurs, indique Paul-Arthur Huot, président-directeur général de PÔLE. Avec lui, PÔLE pourra bénéficier d'un vaste réseau de contacts et ainsi le rendre accessible aux investisseurs de la région. »
- « Il aura entre autres pour responsabilités la planification, le développement et la coordination d'actions et d'événements reliés aux enjeux de la prospection d'investissements étrangers et de la promotion de la ZONE économique Québec Chaudière-Appalaches. Il devra notamment mettre en branle des stratégies et des actions de prospection sur les marchés internationaux, le tout afin d'accroître les investissements au sein de la ZONE et ainsi contribuer à la création de richesse. »

Rappelons que PÔLE Québec Chaudière-Appalaches a pour mission de catalyser les efforts de développement économique dans des secteurs d'activité ciblés afin que la ZONE économique atteigne une position compétitive sur la scène internationale et, ainsi, en accroître la richesse collective.

- 30 -

Source: Paul-Arthur Huot

Président-directeur général PÔLE Québec Chaudière-Appalaches Pour information :

PÔLE Québec Chaudière-Appalaches (418) 681-9700 - info@pole-qca.ca





